

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL RÉPARATION DES CARROSSERIES

Classe de seconde

Document professeur

SAVOIRS ASSOCIÉS DÉVELOPPÉS

S2.1.1 La classification des véhicules



**Savoirs
Associés**

S2.1 Le véhicule : classification, structures et systèmes.

S2.1.1 La classification des véhicules

Objectif : Être capable de nommer et de classer les différents types de véhicules appartenant aux classes véhicules particuliers et utilitaires légers selon les carrosseries et les secteurs d'utilisation.

NOM :

DATE :

PRÉNOM :

ANNÉE SCOLAIRE : 20... – 20...

I) Mise en situation :

Vous devez identifier à quelle catégorie de véhicule appartient la Peugeot 207 pour pouvoir remplir le document de réception client.



II) À quoi sert la classification des véhicules ?

La classification permet de définir le secteur d'utilisation des véhicules.

III) Combien de familles de véhicules existe-t-il ?

Il existe trois familles de véhicules :

1) Les véhicules automobiles :

Un véhicule automobile est un véhicule à 4 roues au moins, pourvu d'un moteur de traction ou propulsion lui permettant de circuler par ses propres moyens et dont la fonction est de :

- Transporter des personnes et/ou des choses (bagages, matériel, nourriture)
- Tracter des véhicules utilisés pour le transport de personnes et/ou de choses (remorquage, dépannage)
- Assurer un service particulier (camion pompier, ambulance, camping car).

LES VEHICULES AUTOMOBILES

		
Véhicule particulier (de tourisme)	Véhicule utilitaire	Véhicule de transport en commun
		
Véhicule industriel tracteur de remorque (camionnette)	Véhicule industriel tracteur de semi-remorque (camion)	Véhicule spécifique (ambulance, dépanneuse, pompiers...)

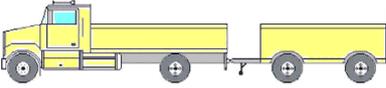
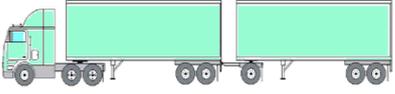
2) Les véhicules tractés:

Il s'agit de véhicules non pourvus de moteurs, attelés et tractés qui sont généralement destinés au transport de personnes et/ou de matériel.

LES VEHICULES TRACTÉS		
		
Remorque à usage classique	Caravane	Semi-remorque à usage général

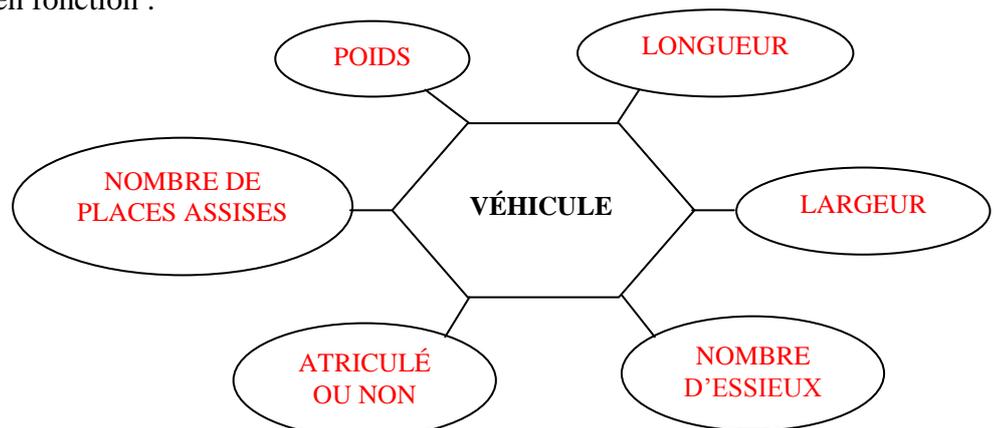
3) Les ensembles de véhicules:

Un ensemble de véhicules désigne un véhicule automobile auquel est accouplé un véhicule tracté (remorque, caravane).

LES ENSEMBLES DE VEHICULES		
		
Train routier articulé	Train routier	Train routier doublé

IV) Comment est classifié un véhicule ?

Un véhicule est classifié en fonction :



Exemple de classification :

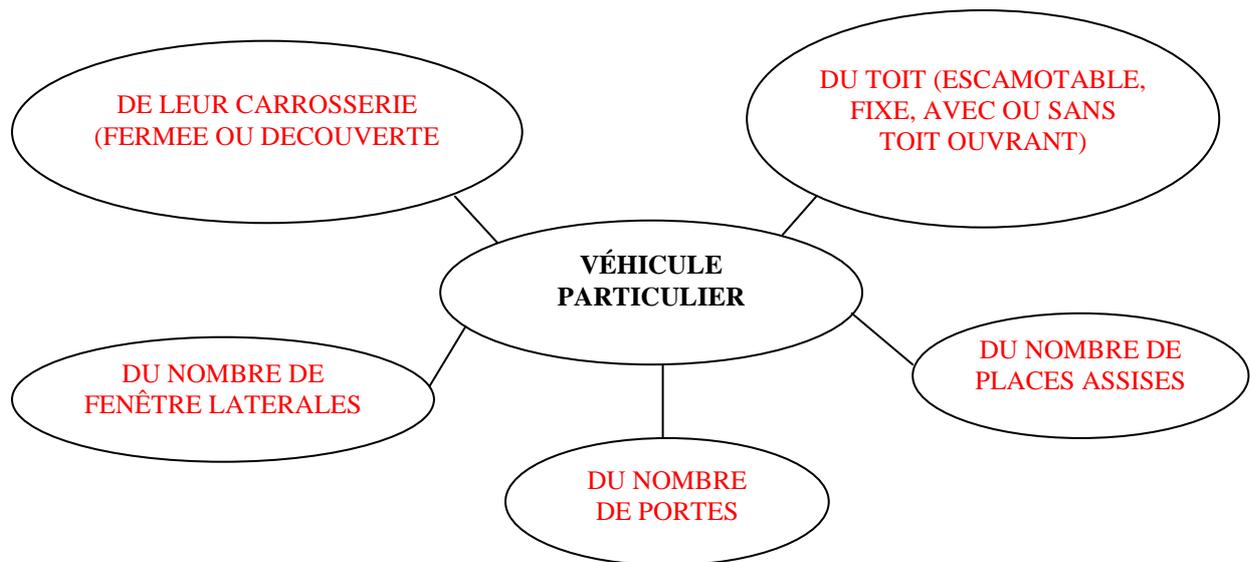
Chaque véhicule du parc automobile entre dans l'une des catégories suivantes :

<p>VEHICULE PARTICULIER (de tourisme) :</p> <p>destiné au transport de personnes et de leurs bagages (nourriture, vêtements, objets).</p>		<p>→ Nombre de personnes maximum : 9.</p> <p>→ Poids total autorisé en charge (P.T.A.C) : inférieur à 3.5 Tonnes</p> <p>→ Nombre d'essieux : 2.</p>
<p>VEHICULE UTILITAIRE :</p> <p>destiné au transport de marchandises.</p>		<p>→ Nombre de places : 2 à 3.</p> <p>→ Nombre d'essieux : 2.</p> <p>→ Poids total autorisé en charge (P.T.A.C) : inférieur à 3.5 Tonnes.</p>
<p>VEHICULE DE TRANSPORT EN COMMUN :</p> <p>destiné au transport de plus de 9 personnes</p>		<p>→ Nombre de personnes maximum : 120.</p> <p>→ Largeur maximum : 2.5 mètres.</p> <p>→ Poids total autorisé en charge (P.T.A.C) : inférieur à 38 Tonnes.</p>
<p>VEHICULE INDUSTRIEL CAMIONNETTE :</p> <p>destiné au transport de marchandises</p>		<p>→ Nombre de places : 3 à 6.</p> <p>→ Nombre d'essieux : 2.</p> <p>→ Poids total autorisé en charge (P.T.A.C) : inférieur à 3.5 Tonnes.</p>
<p>VEHICULE INDUSTRIEL CAMION SEMI-REMORQUE :</p> <p>destiné au transport de marchandises</p>		<p>→ Nombre de places : 3 à 6.</p> <p>→ Nombre d'essieux : 2 à 3.</p> <p>→ Poids total autorisé en charge (P.T.A.C) : inférieur à 40 Tonnes.</p> <p>→ Longueur maximum : 18 m pour les porteurs, et 20 mètres pour les articulés (tracteur + remorque).</p> <p>→ Largeur maximum : 2,5 m</p>

V) La classification des véhicules s'arrête t-elle ici ?

Il y a une autre classification qui faite dans chaque catégorie de véhicule. Elle se réalise en fonction du type de carrosserie.

Exemple de classification par type de carrosserie :



Les différentes catégories de classification des voitures particulières

BERLINE	<p>Carrosserie : Fermée, avec ou sans montant central pour les fenêtres latérales.</p> <p>Toit/Capote : Toit rigide fixe, mais une partie peut être ouvrante.</p> <p>Places assises : 4 ou plus sur au moins 2 rangées de sièges.</p> <p>Portes : 2 ou 4 portes latérales ; ouverture à l'arrière possible (hayon ou malle).</p> <p>Fenêtres : 4 fenêtres latérales ou plus.</p>	
----------------	---	--

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">BERLINE DECOUVRABLE</p>	<p>Carrosserie : Découvrable.</p> <p>Toit/Capote : L'entourage latéral du toit est rigide et fixe, le reste est escamotable.</p> <p>Places assises : 4 ou plus sur au moins 2 rangées de sièges.</p> <p>Portes : 2 ou 4 portes latérales.</p> <p>Fenêtres : 4 fenêtres latérales ou plus.</p>	
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">MONOSPACE</p>	<p>Carrosserie : Fermée.</p> <p>Toit/Capote : Toit rigide fixe, mais une partie peut être ouvrante.</p> <p>Places assises : 9 sur 3 rangées de sièges.</p> <p>Portes : 2 ou 4 portes latérales (basculantes ou coulissantes à l'arrière).</p> <p>Fenêtres : 6 fenêtres latérales ou plus.</p>	
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">LIMOUSINE</p>	<p>Carrosserie : Fermée, une cloison est possible pour séparer les sièges avant et arrière.</p> <p>Toit/Capote : Toit rigide fixe, mais une partie peut être ouvrante.</p> <p>Places assises : 4 ou plus sur au moins 2 rangées de sièges. Strapontins parfois devant le siège AR.</p> <p>Portes : 4 ou 6 portes latérales : ouverture arrière possible.</p> <p>Fenêtres : 6 fenêtres latérales ou plus.</p>	
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">BREAK</p>	<p>Carrosserie : Fermée avec volume AR spacieux.</p> <p>Toit/Capote : Toit rigide fixe, mais une partie peut être ouvrante.</p> <p>Places assises : 4 ou plus sur au moins 2 rangées de sièges : sièges parfois escamotables.</p> <p>Portes : 2 ou 4 portes latérales + ouverture AR.</p> <p>Fenêtres : 4 fenêtres latérales ou plus.</p>	

<p>CROSSOVER / S.U.V.*</p>	<p>Carrosserie : Fermée de grande dimension avec volume AR spacieux.</p> <p>Toit/Capote : Toit rigide fixe, mais une partie peut être ouvrante.</p> <p>Places assises : 4 ou plus sur au moins 2 rangées de sièges, sièges parfois escamotables.</p> <p>Portes : 4 portes latérales + ouverture AR.</p> <p>Fenêtres : 4 fenêtres latérales ou plus.</p>	
<p>COUPE</p>	<p>Carrosserie : Fermée avec volume AR limité.</p> <p>Toit/Capote : Toit rigide fixe, mais une partie peut être ouvrante.</p> <p>Places assises : 2 ou plus sur au moins 1 rangée de sièges.</p> <p>Portes : 2 portes latérales : ouverture AR possible.</p> <p>Fenêtres : 2 fenêtres latérales ou plus.</p>	
<p>CABRIOLET</p>	<p>Carrosserie : Découvrable.</p> <p>Toit/Capote : Toit souple ou rigide qui a au moins 2 positions : recouvrant la carrosserie ou escamoté.</p> <p>Places assises : 2 ou plus sur au moins 1 rangée de sièges.</p> <p>Portes : 2 ou 4 portes latérales.</p> <p>Fenêtres : 2 fenêtres latérales ou plus.</p>	
<p>TORPEDO</p>	<p>Carrosserie : Découvrable en matériaux composites.</p> <p>Toit/Capote : Toit souple : généralement une bâche.</p> <p>Places assises : 2 sur 1 rangée de sièges.</p> <p>Portes : 2 portes latérales.</p> <p>Fenêtres : 2 fenêtres latérales ou plus.</p>	

S.U.V* : Sport Utility Vehicle en anglais qui signifie véhicule utilitaire de sport.